

Paroles de parents

Les lieux d'accueil de la petite enfance : On y va, on n'y va pas ? C'est bon pour mon enfant, c'est bon pour moi ?

ATD Département Petite Enfance - Famille

**POURQUOI LE CHOIX DE CE THÈME DE TRAVAIL ?
DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES POLITIQUES PUBLIQUES
INCITENT À LA CRÉATION DE PLACES DANS LES LIEUX
D'ACCUEIL COLLECTIFS, AVEC UN ACCENT MIS SUR
LES ENFANTS ET LES PARENTS VIVANT DANS LA PAUVRETÉ.**

ATD
DÉPARTEMENT
PETITE ENFANCE
- FAMILLE

En avril 2019, une rencontre du réseau Wresinski Petite Enfance Famille a réuni des professionnels de la petite enfance et des membres du Mouvement ATD Quart Monde sur la question de l'accueil des jeunes enfants vivant dans des familles très pauvres, dans les structures de la petite enfance. Ces questions ont été abordées dans un croisement de regards et d'expériences entre parents de jeunes enfants, professionnels et membres d'ATD Quart Monde qui cheminent aux côtés des familles.

Au nom de cette ambition, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (2018) affirme vouloir : « l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté, avec une solution d'accueil pour tous ». Et le rapport de la Défenseure des enfants (2018) : « De la naissance à 6 ans, au commencement des droits » mentionne notamment : « ...des offres d'accueil dans les établissements d'accueil afin de résorber les inégalités et permettre à tous les familles qui considèrent que ces modes d'accueil sont les plus adaptés aux besoins d'un enfant d'y accéder effectivement ».

Le département Petite Enfance Famille du Mouvement ATD Quart Monde a recueilli le point de vue des parents concernés

par cette injonction politique et invité les professionnels à réfléchir à la manière dont ils pouvaient se saisir de ces savoirs de vie des parents pour enrichir leurs savoirs et leurs pratiques professionnels.

“ La participation des personnes qui connaissent dans leur chair la grande pauvreté est indispensable parce qu'elles ont un savoir d'expérience, non seulement sur elles-mêmes, mais aussi sur le monde environnant „

Politiques publiques et savoirs des parents

Pour que le savoir des parents puisse se croiser avec celui des professionnels participant à cette rencontre, il a fallu qu'ils le construisent en amont, collectivement, et en toute liberté de parole. Trois groupes de parents (majoritairement des mères), de Lyon, Saint-Étienne et Lille, représentés par une/des porte-parole-s et accompagnés par une volontaire permanente d'ATD, sont venus partager le fruit de leur réflexion, répondre aux questions des professionnels, et chacun s'est enrichi des points de vue autres.

L'une des surprises de cette journée a été de constater que les deux principaux leviers actionnés par les politiques - le manque de places et leur coût - ne sont absolument pas centraux dans les conditions qui permettent aux familles pauvres de confier leur enfant en collectivité...

La contribution des parents au thème de cette journée de travail

Les modes d'accueil de la petite enfance, j'y vais ou j'y vais pas ? C'est bon pour mon enfant, c'est bon pour moi ?

« Pour nous, c'est plus compliqué. Car notre vie à nous c'est : j'y vais ? (10 enfants ont été confiés par choix) ; ou bien : j'y vais car pas le choix (12 enfants) ! (14 situations : la majorité !) ; ou bien : j'y vais pas (8 enfants ont été gardés à la maison par choix)¹. »

Qu'est-ce qui les a obligées à confier leur enfant ?

Pour peu de personnes c'est le travail (2 situations sur 14) ; pour toutes les autres situations c'est la protection de l'enfance : une condition pour éviter le placement, ou pour le retour de l'enfant en fin de placement, ou une mesure éducative pour travailler le lien mère/enfant (une maman « trop fusionnelle », une « pas assez fusionnelle », ou pour préparer l'entrée à l'école).

Deux mères (sur 9) ont dit que malgré l'obligation de départ, le fait de mettre leur enfant en crèche avait été positif :

« Ma petite fille s'est ouverte au monde extérieur, elle n'avait plus peur du monde. Ça m'a permis de lâcher prise, avec elle mais aussi avec les plus grands. »

Et leur refus de généraliser :

« Ce n'est pas la crèche qui a été bonne pour nos petits et nous, c'est cette crèche-LÀ et ces personnes-là, au bon moment. »

L'obligation qui leur est faite de confier leur enfant donne des obligations aussi aux professionnels :

« Quand on est suivi à la Protection de l'Enfance et que notre enfant revient de la crèche avec des morsures ou des bleus, on bout à l'intérieur. En tant que maman, on a peur d'être accusée de maltraitance et ça peut nous rappeler des cauchemars. »

Quand elles ont pu choisir de garder ou de confier leurs enfants, quelles étaient leurs raisons ?

- Pour garder nos petits avec nous : « besoin de la garder » (mère ou père) ; « Pour moi, le mot crèche, ça veut dire, se débarrasser de son enfant » ; peur du jugement des professionnels (ils peuvent déclencher un placement) ; « regard différé de la directrice sur les parents qui n'ont pas d'argent » ; peur du jugement des autres parents.

- Pour confier nos petits à un lieu d'accueil : « la crèche permet à l'enfant d'évoluer, d'apprendre des choses, de créer des liens différents avec d'autres personnes que la mère ». « Cela permet aussi de souffler pour se reposer, pour faire autre chose, pour ne pas craquer ». « Quand on peut avoir une place en crèche, ça permet de pouvoir commencer un travail, s'inscrire à Pôle Emploi ».

Une femme a dit, au sujet des choix qu'elle a faits pour ses enfants : « ça dépend de l'âge que tu as, de la relation que tu as avec toi-même. J'avais 20 ans, je sortais de la rue : impossible que quelqu'un d'autre s'en occupe mieux que moi. Personne ne touche à mes enfants ou même à leurs affaires. À 30 ans j'avais une vie normale (...) : logement, mari, travail. J'ai confié les derniers sans problème. » (...) Mais elle dit que toujours elle faisait attention quand même : pas de vêtements trop petits, ou trop grands ; pas de taches de nourriture... parce que à la crèche « ils font semblant de rien mais ils posent des questions »...

Les parents ont eux-mêmes identifié que, quand cette maman a eu plus de sécurité pour elle dans sa vie, elle a eu aussi moins peur pour ses enfants. « Quand on est stressée, ça nous rend plus fragile, (...) on a peur de perdre son enfant, qu'il lui arrive quelque chose. (...) Quand ils sont loin de nous, on ne peut plus les protéger, on n'a plus la main sur eux ».

Ils ont conclu leur intervention en soulignant que les 2 dernières questions aussi étaient mal posées : « c'est bon pour mon enfant, c'est bon pour moi ? », « on se demanderait plutôt : qu'est-ce qui est bon pour toute la famille ? »

Quelques extraits des questions des professionnels et des réponses des parents

Qu'est-ce qui pourrait vous donner confiance pour confier votre enfant à une structure Petite enfance ? Il est peut-être nécessaire malgré tout de leur faire confiance ?

Les parents sentent si le professionnel est un bon professionnel, s'il se comporte bien avec l'enfant - et ça joue sur la possibilité de faire confiance. C'est plein de petites choses : « Quand ma fille, elle revient de la crèche, quand elle a son pull taché avec le repas, je sais qu'elle a mangé avec X. Si elle n'est pas tachée avec le repas, je sais qu'elle a mangé avec Y. Ou alors elle a lavé ses mains, (...) elle est restée avec ses manches mouillées toute la journée. Des choses comme ça ».

Qu'est-ce que la sécurité d'un enfant de votre point de vue ?

« La sécurité, c'est un lien, un lien qui donne la sécurité à l'enfant et à l'adulte ». C'est une constante : les femmes du groupe de préparation ont souvent réfléchi à l'enfant et l'adulte ensemble, elles pensent la famille entière.

Il y avait une deuxième définition : la sécurité, « *c'est une protection contre le monde extérieur, c'est rassurer un enfant, par exemple le prendre à bras* ». Une phrase difficile a été dite dans le groupe : « *cette protection contre le monde extérieur qu'on doit à notre enfant, en tant que parent, ça veut dire aussi parfois contre les professionnels qui sont censés s'en occuper* ». Voici l'exemple qui a donné lieu à ce constat :

« C'est à l'hôpital, un bébé qui maigrit et qui se déshydrate, qui ne s'alimente pas correctement. L'hôpital a appelé direct les services sociaux, qui ont appelé le foyer, et alors seulement la maman a été au courant, déjà toute une boucle a été faite derrière son dos. Et c'est le foyer qui a dû rassurer l'hôpital en disant qu'elle nourrissait son bébé, il n'y a pas de problème de cette nature, la preuve, le grand frère, il est bien portant, ce n'est pas que cette maman ne sait pas faire, ce n'est pas qu'elle ne

s'occupe pas de son bébé. Il était malade certes, il y avait un vrai danger médical, mais l'hôpital réagit comme s'il y avait un autre danger : la mère. » Cette jeune mère a vécu la réaction des professionnels de l'hôpital comme une seconde menace pesant sur son bébé : en plus de sa maladie, il risquait le placement...

Cet exemple parle de peur. Du coup on a relu les questions autour de « comment vous aider à vaincre votre peur », « c'est quoi un professionnel qui ferait que vous n'ayez pas peur ».

« La peur et la crainte, elles sont toujours là, c'est-à-dire que même s'il y a tout ce travail d'essayer de se parler, cette crainte, elle est toujours, toujours là au fond, il y a toujours cette peur du jugement, et ça, ça restera toujours ».

« On essaie de faire semblant (...), mais la peur, elle est là, point. Ce que tu as vécu, même si ça fait 20 ans, ça reste en toi. »
« On oublie tout et on recommence ? Non ce n'est pas possible, on ne peut pas rembobiner sa vie ».

« Cette question de comment vaincre la peur, encore une fois, est mal posée. Un bon professionnel, ce n'est pas quelqu'un qui va nous aider à vaincre la peur ; un bon professionnel, c'est quelqu'un qui va faire avec le fait qu'on a peur et qui va nous apprivoiser, nous et notre peur. » ■

NOTE

1 // Le groupe de parents dont sont issus ces chiffres comportait 9 parents connaissant la grande pauvreté, comptant à eux tous 32 enfants. Les parents de ce groupe avaient tous, soit des enfants petits, soit des enfants plus grands, leur apport étant alors celui de personnes ayant du recul sur les raisons des choix qu'ils avaient faits pour leurs enfants.